



AGIT

**Applicable à compter
du 01 Juillet 2019**

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS JEUNESSE ACTIV'ADOS

L'accueil de loisirs ACTIV'ADOS est un lieu d'accueil collectif de proximité pour les jeunes du territoire de la Communauté de communes du Massif du Vercors.

Dès qu'ils quittent le cycle primaire (l'été suivant la fin du CM2), ou s'ils sont déjà scolarisés dans un établissement du secondaire, les jeunes peuvent fréquenter Activ'Ados.

Cet accueil de loisirs propose des stages, des séjours courts, accessoires et longs pendant l'ensemble des vacances scolaires.

Il propose également des animations dites de proximité :

- à la fois sur le temps extrascolaire - activités à la journée, à la carte, ou sous forme de projet long- sur les périodes de vacances, du lundi au vendredi et les samedis après midi tout au long de l'année (sauf les veilles de vacances scolaires)
- comme sur le temps dit périscolaire- les jeudis après midi au sein de la cité scolaire avec les permanences du jeu, en partenariat avec la ludothèque intercommunale Jeux m'amuse, et les vendredis soirs (sauf les veilles de vacances scolaires).

Au travers des différentes actions mises en place, ACTIV'ADOS décline les valeurs et les objectifs éducatifs qui sont présentés au travers de son projet éducatif.

Ce projet pédagogique a pour objectif de présenter la manière dont le projet éducatif est mis en œuvre.

I- Caractéristiques des locaux et espaces utilisés

Une des particularités de cet accueil de loisirs intercommunal est l'itinérance. En effet, du fait de « l'éclatement géographique » du territoire, la volonté est d'aller vers les lieux de vie des jeunes en proposant des animations sur les 6 communes du canton.

L'accueil de loisirs dispose également de 3 espaces jeunes identifiés sur les communes de Lans-en-Vercors, Autrans – Méaudre en Vercors et Villard de Lans.

Chacun des locaux utilisés est mis à disposition par une commune et fait l'objet d'un agrément auprès des services de la DDCS.

A chaque fois, l'équipe d'animation veille à ce que les locaux soient adaptés aux pratiques envisagées et soient le plus accueillant possible.

A titre exceptionnel, les points de rencontre peuvent être directement sur un lieu de pratique de l'activité (centre équestre, site d'escalade...). Cette mise en œuvre permet de faciliter l'organisation des transports.

II- Modalités de fonctionnement de l'équipe

1- Une équipe à multiples facettes : un noyau permanent, des intervenants spécifiques

L'équipe d'animation est constituée de 4 membres permanents : un animateur jeune à temps complet, deux animateurs jeunes à mi-temps annualisé et une directrice de l'Accueil de Loisirs à temps complet sur ces missions particulières.

Direction :

L'Accueil de Loisirs est sous la responsabilité d'une directrice.

La directrice prépare, en lien étroit avec la responsable du service enfance jeunesse, les animateurs jeunes du territoire et les partenaires les plus proches :

- une programmation, sur les périodes de vacances scolaires,
- une programmation trimestrielle pendant la période scolaire (mercredi, vendredi et samedi).

Cette proposition de programmation doit ensuite être validée par les élus de la commission enfance jeunesse.

Les grandes valeurs qui sous-tendent la politique enfance jeunesse de la CCMV doivent toujours être présentes, non seulement dans la programmation, mais aussi dans la mise en œuvre concrète des actions.

La direction est présente, au minimum, à l'accueil de chaque journée ou demi-journée d'ouverture de l'accueil de loisirs, ainsi que sur les fins de journée. Elle est joignable en permanence, au siège social de l'Accueil de Loisirs ou sur le lieu de l'animation.

Sur certaines actions, la direction fait partie de l'encadrement.

La direction a la responsabilité de l'équipe d'animation. La responsable du service lui a délégué la responsabilité fonctionnelle et hiérarchique des animateurs. Elle dirige l'équipe d'animation (animateurs jeunes ou vacataires) et veille au bon fonctionnement de celle-ci, organise des temps de préparation, des bilans, l'évaluation des stagiaires...

La directrice a la responsabilité des jeunes inscrits à l'accueil de loisirs :

- Elle est garante de la sécurité des jeunes
- Elle s'occupe de la gestion et le respect du matériel pédagogique et des locaux mis à disposition pour l'accueil de loisirs
- Elle gère également le suivi administratif (CAF et DDCS notamment)
- Elle travaille en étroite collaboration avec la secrétaire du service enfance jeunesse pour les liens avec les familles (communication, inscription, facturation, accueil, temps d'échanges...)
- Elle réalise les bilans d'activité avec les partenaires, l'équipe et pour les élus et financeurs

Équipe d'animation :

Les jeunes sont accueillis sur la période des vacances scolaires mais également les mercredis, jours de semaine, vendredi soirs et samedis (animations de proximité).

Les animateurs jeunes gèrent plus particulièrement l'organisation et la programmation de ces animations de proximité en lien étroit avec la directrice de l'accueil de loisirs et dans le respect des intentions éducatives de l'accueil de loisirs.

Des intervenants complémentaires et spécifiques:

Compte tenu de la diversité des actions proposées, de nombreux autres intervenants aux cultures, compétences et statuts divers encadrent les jeunes.

Les actions sont élaborées dans un esprit de co-construction comme de respect du projet éducatif de la structure.

Les activités spécifiques proposées ne sont en aucun cas une fin en soi mais bien un outil, un support pour mettre en œuvre les intentions pédagogiques de l'accueil de loisirs.

Afin d'assurer une complémentarité entre les temps de vie collective et les activités, un membre de l'équipe permanente ACTIV'ADOS est systématiquement présent sur les projets, avec l'intervenant extérieur.

De plus, l'équipe d'animation peut compter sur des animateurs occasionnels, en fonction des besoins. Des stagiaires en cours de formation peuvent éventuellement compléter l'équipe d'animation sur les stages et les séjours, en fonction des envies et des besoins et sous condition de respect des normes d'encadrement.

L'encadrement correspond aux normes d'encadrement de la DDCS pour chaque action, c'est-à-dire 1 animateur pour 12 jeunes au minimum.

L'équipe d'animation est synonyme de référence, garante du cadre donné par l'accueil de loisirs et inscrit son action dans un contexte sécurisant d'écoute, d'accompagnement de chaque jeune vers un avenir d'individu serein, épanoui, citoyen acteur de sa vie.

2- La déclinaison de l'action éducative présentée en grands axes

Donner un cadre de référence sécurisant à chaque personne constituant le groupe:

- Proposer un cadre permettant à chacun de repérer clairement les règles de la vie collective.

Il n'y a pas de journée-type : le déroulement des journées sera défini en fonction des animations proposées. Cependant les règles de vie sont identiques, avec le respect des horaires, le respect des consignes par rapport à la tenue vestimentaire s'il y a lieu, le respect des règles non négociables (consommation de tabac, alcool, drogues)... Ce cadre est présenté dans le règlement intérieur de l'accueil de loisirs ACTIV'ADOS: il est demandé à chaque personne qui participe à ACTIV'ADOS de s'y conformer quelque soit son statut (jeune, animateur, prestataire...)

- Donner des repères dans l'espace et dans le temps

- Favoriser un temps de repas agréable : du fait de l'itinérance, il est demandé à chaque jeune de venir avec son panier-repas pour les animations à la journée. Le repas fait partie intégrante de l'animation : il peut-être un lieu d'échange, de partage, de convivialité. Dans cette optique, il peut être décidé par le groupe de faire le repas sous la forme de « l'auberge espagnole » : chacun amène quelque chose à partager.

Accompagner l'épanouissement des jeunes :

Une des fonctions essentielles de l'équipe d'encadrement est d'être présente autant sur les temps formels qu'informels afin d'être garante du bien-être des jeunes dans tous les temps d'animation.

- Accompagner, écouter et respecter les jeunes

- Respecter les besoins physiques et psychiques des jeunes.

L'accueil de loisirs est ouvert à tous y compris les jeunes atteints de troubles de la santé ou de handicap. L'accueil de ces jeunes sera alors adapté et travaillé avec la famille en amont.

- Proposer des activités de découverte variées

- Favoriser l'expression des jeunes dans les différents domaines, que ce soit sportif, artistique, culturel...

Au sein d'une activité, chacun a des potentialités différentes qui sont prises en compte afin que chacun trouve sa place dans le groupe.

- Favoriser la valorisation des actions auxquelles les jeunes ont participé, par le biais de temps forts et de lien avec l'environnement social.

C'est dans ce sens qu'à la fin de chaque action (de plusieurs jours), une présentation est faite par les jeunes aux familles. La forme de ce rendu est construite avec les jeunes en fonction de la thématique dominante : ce peut être un diaporama, une vidéo, un spectacle, une exposition....

Ce temps fort d'une fin d'animation est aussi une façon de partager avec les familles un moment convivial, temps de rencontre et d'échange autour de la vie du groupe.

Si cela est possible, la valorisation de la participation des jeunes peut aussi s'inscrire dans le cadre d'animations locales, dans un contexte de territoire qui est riche en propositions : les jeunes peuvent présenter leur vécu lors de festivités, en partenariat avec les offices de tourisme...

La valorisation est très importante car elle redonne toute sa place aux jeunes, plein de ressources, acteurs du territoire, peut permettre de « casser » une image parfois assez négative de la jeunesse. De plus, cette implication ponctuelle dans la vie locale peut susciter, par la suite, un investissement plus fort des jeunes.

Favoriser la socialisation:

Se socialiser, c'est apprendre à être capable de vivre avec l'autre en acceptant ses qualités, ses défauts, ses joies et ses colères, tout ce qui fait que l'autre est. Chacun est différent et c'est cette diversité qui fait la richesse d'un groupe et qui peut créer une dynamique.

- Favoriser l'écoute, les échanges
- Favoriser le respect du matériel (locaux, matériel d'activité)
- Favoriser le respect des personnes
- Favoriser l'ouverture
- Favoriser la confrontation (au sens positif du terme)

Favoriser l'autonomie :

L'apprentissage de l'autonomie passe par la confiance en soi. L'adulte est là pour accompagner chaque jeune dans sa prise d'autonomie.

- Donner l'occasion aux jeunes de s'autogérer et d'être responsabilisé que ce soit par rapport à du matériel ou dans ses paroles et ses actes
- Laisser une possibilité de choix sur les activités
- Rendre chaque jeune acteur de l'activité (préparation, rangement...)
- Permettre aux jeunes de s'exprimer librement et prendre en compte ses attentes

III- La nature des activités et l'organisation logistique

Les activités

Les activités ne sont en aucun cas une fin en soi : elles sont un support qui permet d'offrir aux jeunes différentes approches pour découvrir leur environnement (naturel, social, humain...). On peut distinguer 2 grandes orientations :

- La découverte de l'environnement Vercors qui est l'environnement proche des jeunes
- La découverte de l'environnement plus lointain, c'est-à-dire en dehors du bassin de vie

Les activités ou animations sont aussi un outil pour permettre aux jeunes d'expérimenter différents univers et ainsi découvrir ou redécouvrir ses capacités qu'elles soient sportives, culturelles ou artistiques.

ACTIV'ADOS, par la mise en place des animations, travaille le plus possible avec les acteurs du territoire. Ceci permet éventuellement d'intégrer, par la suite des jeunes dans des associations ou clubs. A l'inverse, des jeunes peuvent découvrir ACTIV'ADOS par le biais d'une personne référente extérieure à la structure. Ce lien est important car il offre la possibilité aux jeunes de s'inscrire dans le paysage local.

Sur les périodes de vacances scolaires, la plupart des animations proposées s'inscrivent dans le cadre de cycle de 3, 4 ou 5 jours : en effet, cela permet de découvrir une activité sous différents aspects mais aussi de découvrir une pratique en lien avec d'autres. Afin de renforcer cet aspect, ACTIV'ADOS essaie donc de mettre en place des animations à double entrée. Un jeune peut s'inscrire parce qu'il est attiré par une activité et, dans le même temps, il va en découvrir une autre qu'il n'aurait pas abordé autrement. En proposant ce fonctionnement ACTIV'ADOS facilite l'ouverture à de nouvelles pratiques.

Des animations de proximité sont mises en place tout au long de l'année, depuis le 1^{er} avril 2015. Elles permettent d'entrer en contact avec d'autres jeunes, qui ne souhaitent pas forcément s'inscrire au sein d'un projet construit, anticipé et durant plusieurs jours.

Avec les animations de proximité, le jeune peut participer « à la carte », ainsi que venir librement, à son rythme et selon son envie.

Le développement des animations de proximité permet aussi d'offrir aux jeunes des moments de rencontre tout au long de l'année. Ces temps permettent de faciliter la construction de lien avec les animateurs comme entre jeunes, mais aussi de pouvoir être au plus près des attentes des jeunes et y répondre dans la construction des programmes d'animation.

Enfin ces animations ont la vocation d' « aller vers » les jeunes, vers chaque commune du territoire.

Ainsi, ACTIV'ADOS propose deux types d'entrée :

- des animations construites par l'équipe d'animation en fonction des échanges avec les jeunes et les familles, et qui prennent la forme de stages, de séjours et d'animations de proximité
- des soirées, des animations à la journée et à la carte, qui peuvent être le fruit des envies des jeunes.

Les transports

Les déplacements pour les jeunes sont une problématique récurrente sur le territoire avec un service de transport en commun qui n'offre pas beaucoup de possibilités.

Ainsi, si les jeunes et leurs familles rencontrent des difficultés pour se rendre sur les lieux d'animation, ACTIV'ADOS peut proposer d'assurer un service de transport. Pour se faire, le service Enfance Jeunesse dispose actuellement de 3 navettes 9 places et une autre navette est mise à disposition par l' AGOPOP en fonction des disponibilités.

A titre exceptionnel, les véhicules personnels des membres de l'équipe d'animation peuvent aussi être mis à contribution, dans le respect des normes de sécurité d'assurance.

Une autre solution consiste également à faciliter l'organisation des transports. ACTIV'ADOS encourage le rapprochement entre les familles afin que ces dernières puissent, si elles le souhaitent, mettre en place un système de covoiturage pour se rendre au lieu de rendez-vous. ACTIV'ADOS ne sera cependant en aucun cas organisateur de ce covoiturage.

De même, un transport retour peut-être organisé dans les mêmes conditions. A titre exceptionnel, si une animation se termine tard en soirée, les jeunes peuvent ainsi être raccompagnés jusqu'à leur domicile.

Pour les actions en extérieur, le transport des jeunes peut être assuré soit par un membre de l'équipe d'animation dans un véhicule de service, personnel ou de location, soit dans le véhicule d'un encadrant, prestataire, dans le respect des normes de sécurité d'assurance du véhicule utilisé.

Dans tous les cas, ACTIV'ADOS sera en possession d'un justificatif d'assurance, ainsi que de la copie du permis de conduire.

Enfin, le transport peut aussi se faire sur les lignes de transports en commun.

IV- Les modalités d'évaluation des activités

Chaque action fait l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif.

A la fin de chaque stage ou séjour, le jeune, tout d'abord, s'exprime sur une « cible » qui permet de mesurer son niveau de satisfaction.

Les familles peuvent être amenées à nous faire un retour également de l'expérience vécue par leur jeune, ou par elles-mêmes.

Enfin, un temps de bilan est réalisé avec l'ensemble des membres de l'animation. L'objectif étant d'avoir une critique constructive sur le stage ou le séjour afin de l'améliorer par la suite.

Fait à Villard de Lans, le 1^{er} Juin 2019

Franck GIRARD,
Président de la Communauté de communes du
massif du Vercors,
Maire de Saint-Nizier-du-Moucherotte

